Orsières Info
1er trimestre 2007

Orsières info

6-7 Les ponts d'Orsières
26-27 70 ans de vie commune
28-29 EMS d'Orsières

Conseil communal
info

Podemainge - info nº 3

Situation actuelle

- L'assemblée primaire du 18 décembre 2006 a accepté à l'unanimité le plan de financement proposé par le conseil municipal, soit :
  - investissements 2007 : fr. 1'500'000.-
  - investissements 2008 : fr. 731'800.-

- Le 26 janvier dernier le processus de mise au concours des travaux a été validé par le service des bâtiments et monuments du canton du Valais.

Avancement du projet

- De multiples appels d'offres (généralement cinq et plus) ont été effectués à fin janvier auprès de chaque corps de métier.

- Plusieurs variantes sont à l'étude afin de fixer définitvement les emplacements des six salles de classes de Podemainge pour l'année scolaire 2007/2008:
  - Variante «containers / pavillons»
  - Variante «décentralisée»
  - Variante «Orsières»

- Nous sommes dans l'attente du montant des subventions qui pourraient être accordées pour la réalisation de ce projet.

3. Etapes futures

- Attribuer de manière définitive les mandats pour le début avril ;

- Avec l'ensemble des corps de métiers, terminer les études détaillées de l'ergonomie des locaux;

- Affiner le programme d'ameublement des espaces et passer commande ;

- D'entente avec le DECS, finaliser l'étude des variantes et de l'organisation de l'année scolaire 2007/2008.

Etat projeté façade sud

Entrée Nord d'Orsières

Après la réalisation de la place du Châtelard en 2004 / 2005, dans un souci de réaménagement progressif du vieux bourg, le conseil municipal en collaboration avec l'Etat du Valais, entreprendra durant l'année 2007 **l'aménagement de la Place du Relais.**

Buts recherchés:

- Sécurité des bordiers
- Ralentissement de la circulation
- Diminution des nuisances sonores
- Aménagement de points d'eau et de verdure
- Convivialité du secteur du Bourgeal

Agenda de réalisation

Juin 2006:
Présentation et approbation du projet par les habitants du Bourgeal.
Août 2006:
Approbation du projet définitif par le conseil municipal.
Printemps 2007:
Mise à l'enquête publique et en soumission des travaux.
Année 2007: Exécution des travaux.

Bureaux d'études du dossier :

ALPA s.à.r.l. SION : Urbanisme et aménagement du territoire
Moret Associés MARTIGNY: Bureau technique

L'aménagement de la Place du Relais.

Aide à la rénovation

Désireuse de soutenir toutes les initiatives favorisant un centre village dynamique et animé, l'Administration communale envisage diverses mesures destinées à promouvoir l'habitat au coeur de nos bourgades.

Parmi celles-ci, l'aide à la rénovation se veut un coup de pouce en faveur des habitants de longue date qui envisagent de rénover leur lieu d'habitation ou de celles et ceux qui désirent s'établir dans les quartiers «historiques» de nos villages. Elle est aussi une réponse au souci des autorités de voir des logements vidés de leurs habitants et se dégradant sous les outrages du temps.

L'aide concerne particulièreement toutes les parties visibles d'un bâtiment (façades, toiture,...) mais prend aussi en compte les frais annexes (architecte, ingénieur, notaire). Elle s'élève à 10% des travaux pour autant que ceux-ci atteignent la somme reconnue de 50'000.-.

Dautre part, l'aide communale n'est attribuée que si le logement est ensuite occupé par des personnes résidant à l'année sur le territoire de la commune d'Orsières.

Pour les personnes désirant bénéficier de cette aide, il suffit de se procurer au secrétariat communal le règlement d'aide à la rénovation, ou de le consulter sur notre site internet «www.orsieres.ch». Il faut en outre faire la demande avant le début des travaux au moyen du formulaire officiel accompagné d'un descriptif chiffré du projet.

L'admisitration communale souhaite vivement que cette aide soit utilisée et qu'elle contribuera à embellir l'intérieur de nos villages.

photo: Bernadette Rausis

SEO – Information

Les nouvelles règlementations concernant l'énergie électrique imposent aux consommateurs de participer aux frais de transport sur les différents niveaux de tension. D'autre part, la gestion de l'énergie (service-système) est réglée par période de 24 h, et ce réglage a aussi un coût.

Ainsi, le SEO doit payer, dès le 1er janvier 2007 et au-delà du prix de l'énergie, une participation de 1,3 cts/kWh pour le transport et de 0,4 cts/kWh pour le service-système.

En conséquence, dans sa séance du 29 novembre 2006, le Conseil communal a décidé de répercuter ces coûts de manière linéaire à l'abonné.

A dater du 1er janvier 2007, les nouveaux tarifs suivants sont donc entrés en vigueur :

Energie:	11,1 cts/kWh
Transport:	1,3 cts/kWh
Service-système:	0,4 cts/kWh
Soit un prix total de	**12,8cts/kWh**
(jusqu'ici 11,1 cts/kWh)	

Ces trois composants seront indiqués séparément sur vos prochaines factures d'électricité.

Le SEO se tient volontiers à disposition en cas de nécessité:
Serge Lattion,
responsable du service électrique
Tél.: 027 782 62 50

Autorisation de manifestations: mesures de sécurité

Rappel des mesures à prendre avant l'organisation d'une manifestation

- Toute manifestation permanente ou occasionnelle ouverte au public qui génère un revenu sans égard à la forme juridique d'exploitation choisie, nécessite une autorisation d'exploiter délivrée par le conseil communal.
- L'ordre et la tranquillité incombent en priorité aux organisateurs de manifestations, respectivement aux exploitants d'établissements.
- Le conseil communal doit exiger de chaque organisateur de manifestations ainsi que des exploitants d'établissements nocturnes la mise en place obligatoire d'un service de sécurité efficace. Les autorisations sont accordées à la seule condition que des garanties soient présentées.

Les débordements constatés peuvent déboucher sur des retraits d'autorisation.

L'administration communale

Les ponts d'Orsières

Plusieurs anciens bourgs reliés par des ponts, un lieu de passage reconnu et important datant probablement du XII siècle. Voilà ce qui fonde l'actuel village d'Orsières. On retrouve d'abord l'ancien bourg, autour de l'église, sur la rive droite de la Dranse. Ensuite sur l'autre rive, il y a le quartier du Châtelard. Pour traverser la Dranse, pour circuler d'une rive à l'autre, des ponts ont été construits.

Pont du cimetière

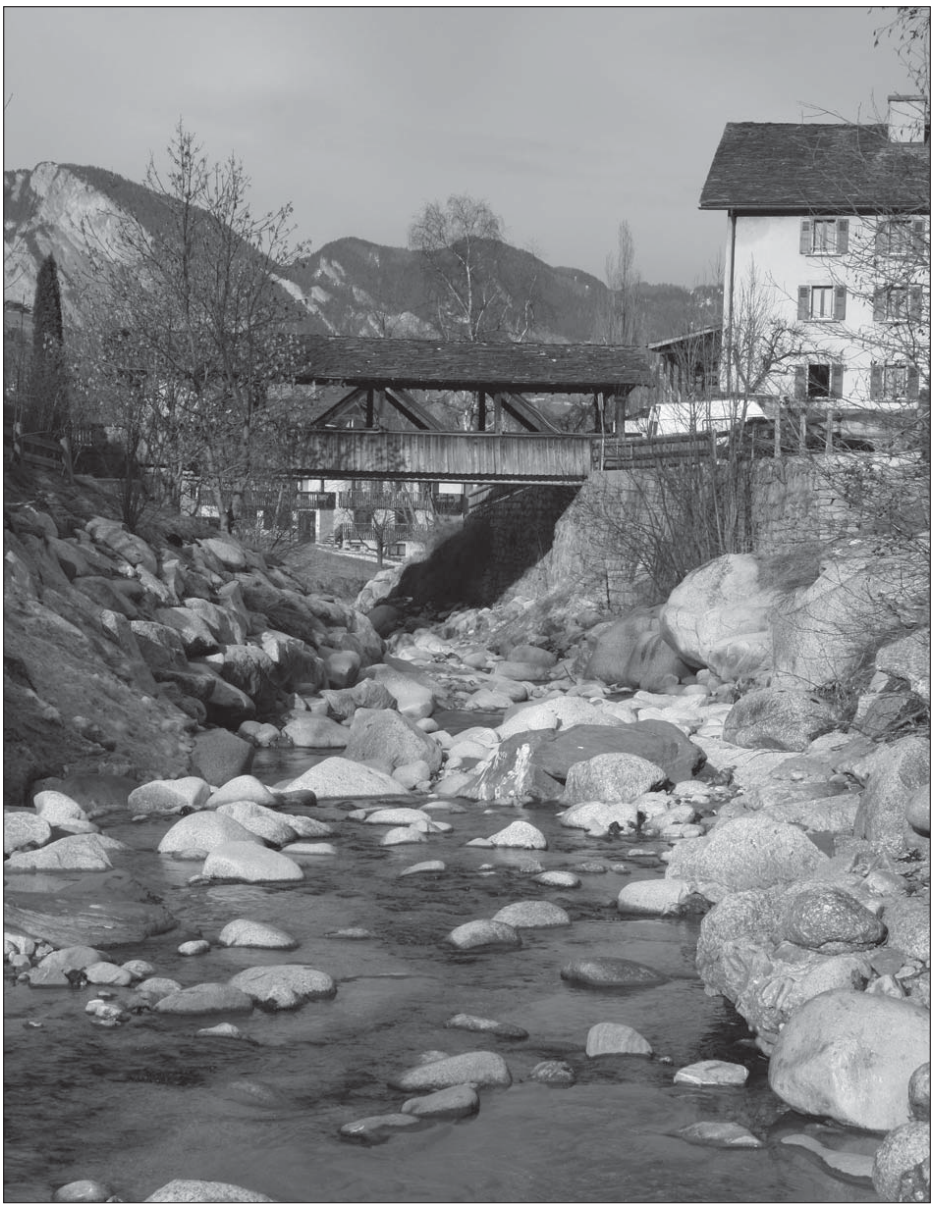

Au nord, partant de l'église, on a le pont du Bourgeal, qui, suppose-t-on, pourrait être le plus ancien des deux passages. Sur la grande route, il est le chemin qui amène de Sembrancher.

Au sud se situe le pont du Châtelard qui, lui, devait être le chemin principal entre les bourgs et qui conduit au Val Ferret. L'antique route romaine connaissait déjà le pont du Châtelard, préféré à son vis-à-vis. En effet, depuis le sommet du Bourg, on venait franchir le pont avant de se diriger vers le fond du bourg et de continuer le chemin en direction de la vallée du Rhône. De même, au Moyen âge, la voie royale empruntait aussi cette route. Ce pont était le seul endroit où l'on traversait la rivière depuis Sembrancher et il était réellement important dans le rôle du bourg comme lieu de passage vers le col du Grand-Saint-Bernard. C'est aussi proche de ce pont que fut édifié le château du village, un château qui depuis lors a disparu et a été converti en habitations.

On sait que ces deux ponts sont très anciens et remontent à plusieurs siècles sans toutefois pouvoir les dater précisément. Ils ont suivi les avancées technologiques et sont ainsi devenus des ponts en voûte qui continuent de faire le lien entre les rives droite et gauche de la Dranse. Dès 1840, le pont du Bourgeal a ainsi été refait.

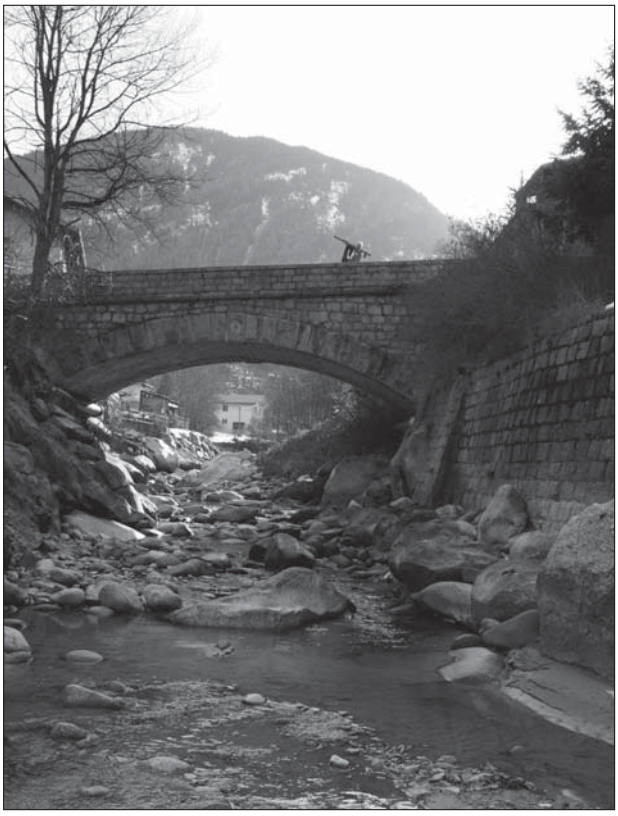

Pont du Châtelard - photos: Alphonse Darbellay

Celui du Châtelard a dû patienter un peu plus longtemps pour se voir rajeunir, puisque la décision de le refaire, en pont de pierre à voûte, date de 1848 et que le nouveau pont ne voit le jour qu'en 1916.

Enfin il y a le troisième pont. Caché au milieu du village, près de l'église. En 1869 le cimetière, placé anciennement à côté de l'église, fut transféré sur la rive gauche. Afin de faciliter son accès (qui devait se faire uniquement par les ponts du Bourgeal et du Châtelard) une passerelle intermédiaire couverte fut construite. Un passage de la Dranse beaucoup plus récent, plus discret, moins utilisé mais tout aussi important pour le lien entre les rives.

Trois bourgs : le Châtelard, le Bourgeal et le quartier de l'église, au milieu une rivière. Et trois ponts, liens entre les gens. Et plus tard un seul et même village.

Natacha Maret

Remaniement parcellaire Orsières
Irrigation

Avis aux propriétaires et utilisateurs de vannes.

Nous vous avisons que la mise en charge du réseau d'irrigation s'effectuera les 1er et 2 mai 2007. En conséquence, vous êtes tenus à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurisation de vos vannes.

D'autre part, nous rappelons notre info de novembre 2006, à savoir **la réfection des vannes qui «coulent»,** ceci avant la mise en charge du réseau.

Le comité

Au Pays du Saint-Bernard
Assemblée générale

Chaque année l'assemblée générale permet de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les objectifs de l'année suivante. Cette année, 52 personnes ont pu y assister.

Morceaux choisis:
La promotion par le bureau régional est la moins spectaculaire et la plus importante de toutes les activités de notre société. Cette année, elle a subi une restructuration douce au niveau des foires touristiques. Une redistribution a été faite afin de mieux couvrir les différents pays d'origine de nos hôtes. Nous avons aussi entamé une collaboration étroite avec Verbier Tourisme, afin d'augmenter notre présence sans en augmenter le coût.

Un grand travail fut fait avec la presse spécialisée, soit lors de voyages de presse à l'étranger, soit en accueillant des voyages de presse collectifs ou individuels dans notre région.

Les voyages à l'étranger organisés par Valais Tourisme ont vu notre première participation en 2006. Nous avons aussi accueillis seize journalistes dans notre région l'an passé. Un des grands succès fut l'émission musicale regardée par cinq millions de téléspectateurs le 12 décembre 2006 en Allemagne, durant laquelle notre région bénéficie de douze minutes d'antenne.

La brochure régionale créée en 2006 a dépassé nos attentes puisque épuisée en moins de dix mois. Elle a été rééditée avec de belles modifications, pour en faire un outil encore plus performant.

Le site Internet continue de progresser et de se faire connaître, ayant quintuplé son nombre de visiteurs en dix mois.

Les nuitées ont augmenté sur l'ensemble du Pays du Saint-Bernard de 3,5%. Ce chiffre, bien que positif, ne doit pas nous faire pavoiser. Les résultats par type d'hébergements sont très contrastés. Les agences immobilières ont eu une année difficile. Les hôtels sont en hausse constante, les campings ont connu des fortunes diverses, mais ne sont pas au sommet de leur potentiel.

Un rapport de la HEVs donne une bonne note à notre région et prévoit de bonnes perspectives pour l'an prochain également.

Nos structures: le bureau régional d'Orsières a poursuivi son développement de manière assez sereine. La certification Valais Excellence démontre un souci permanent de structuration et de performance. En cours d'année, la venue au monde du petit Nathan, fils de Nathalie et de Vincent Di Natale, a momentanément tenu notre responsable administrative éloignée du bureau. Cette absence fut comblée avec enthousiasme par la venue de Sonia Fonseca. Du point de vue logements, la proposition de logements disponibles immédiatement progresse efficacement.

Les bureaux locaux ont vécu une année inégale. Si Champex-Lac bénéficie de la présence de la même personne depuis une année, La Fouly a changé de

responsable à six reprises. Les bureaux locaux ont toutefois tous bénéficié d'une large plage d'ouverture et d'un service professionnel durant toute l'année.

L'animation de nos stations a été exceptionnelle avec plus de 52 activités proposées aux hôtes et habitants de la région durant l'été 2006. Toutefois, les animateurs et organisateurs se font de plus en plus rares, comme les nouvelles activités et événements. Cette situation entraînera une diminution des activités à court terme, jusqu'à l'arrivée de nouvelles volontés.

En 2007, un très grand défi attend notre région avec l'arrivée prévue de la nouvelle loi cantonale sur le tourisme. Un autre défi très fortement lié au premier est celui du rapprochement entamé avec Verbier et le val de Bagnes. Ce grand voisin est une opportunité pour notre région de développer un vrai partenariat. L'objectif sera de faire cohabiter ces deux identités dans le but de renforcer chacune. Augmenter l'offre et les variétés de produits est à coup sûr une façon de satisfaire une clientèle plus vaste.

Des autres objets communiqués en assemblée, il en reste un encore à mentionner: le lancement d'un grand travail en collaboration ave la commune, qui permettra de finaliser une vision et une politique du tourisme dans une perspective à moyen et long termes. Cette démarche essentielle sera le fil rouge de la collaboration entre le politique et le touristique en 2007.

Je terminerai avec un grand merci pour les personnes présentes à notre assemblée. Un grand merci encore au comité directeur qui nous soutient tout au long de l'année et à la commune d'Orsières pour son soutien constant.

Pays du Saint-Bernard,
Dominique Fumeaux, directeur

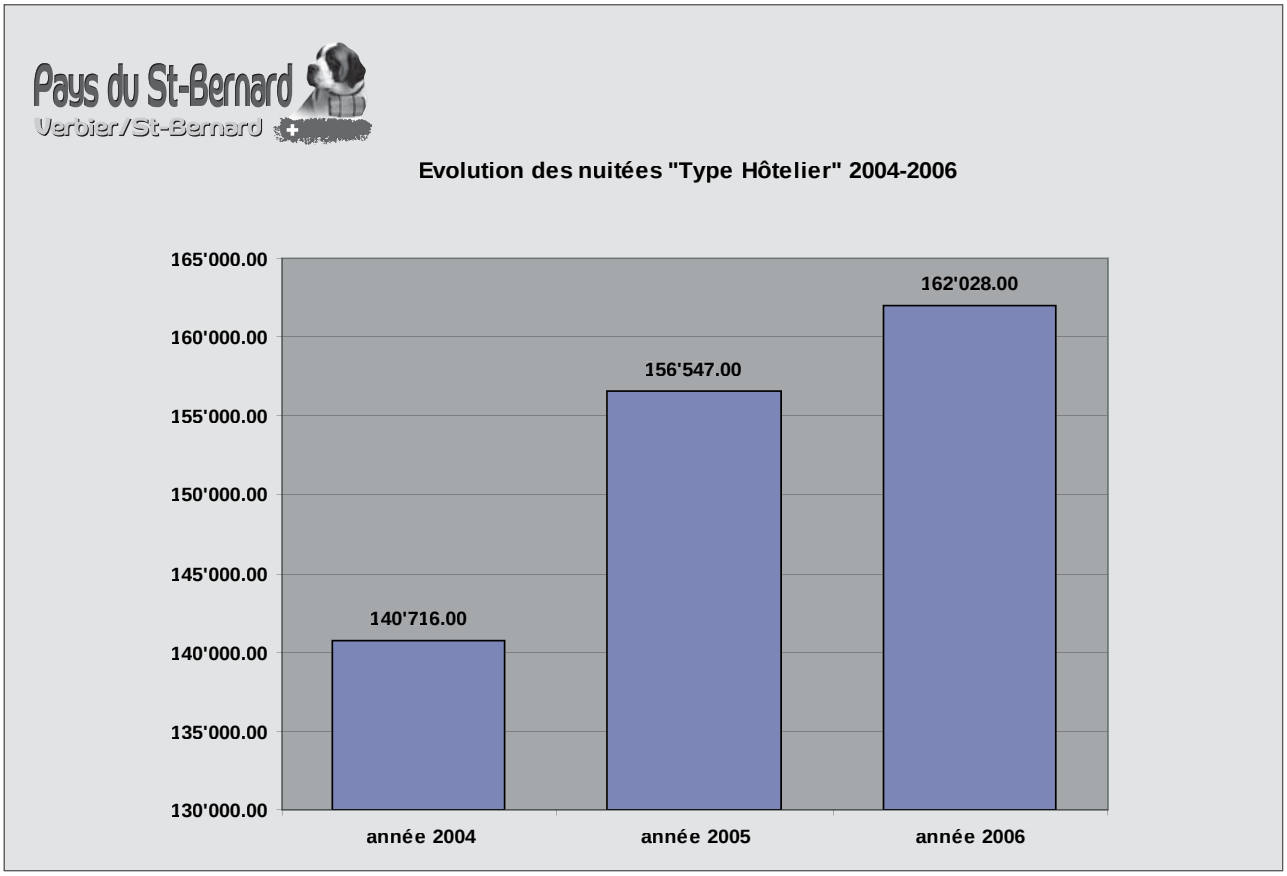

Soyez les bienvenus

C'est un exercice auquel le président de la commune aime à se prêter: l'accueil des nouveaux résidents. Depuis quelques années, Orsières se fait un plaisir d'organiser une réception en leur honneur. Au cours de l'année 2006, ils ont été septante-deux à s'être installés dans notre commune. Certains sont venus chercher le soleil et la quiétude de nos paysages, d'autres ont été amenés par un nouvel emploi, d'autres encore sont revenus sur la terre de leur enfance.

Le 9 février dernier, près de 100 personnes étaient réunies pour cette soirée qui était couplée avec la cérémonie de remise des mérites culturels et sportifs. Elle avait comme but de contribuer de manière simple et chaleureuse à leur intégration à ce nouveau lieu vers lequel un chemin de vie les a conduit.

Le président Jean-François Lattion leur a souhaité la bienvenue, vanté les charmes de ce coin de pays, présenté les autorités et les chefs des services communaux. La soirée a été riche en informations, en images et en partage.

Après une magnifique partie musicale interprétée par les trois jeunes musiciens méritants, accompagnés au piano par Anne Volluz-Alter, tout le monde s'est retrouvé autour d'une verrée et d'un buffet bien garni.

Convivialité et partage - photo: Anne-Lise Bérard

Mérite sportif 2006

Laetitia et Pascal Rossoz, champions de la Coupe Suisse en Rallye, groupe N

Le championnat débute sur les chapeaux de roues pour notre duo qui se classe 2e et 3e de groupe après les deux premières manches du championnat.

Un abandon au Rallye du Chablais les relègue de la 2e à la 4e place au général de la coupe.

Mais c'est sans compter sur la passion qui les anime ! Au Rallye de Val Varaita en Italie ainsi qu'au Rallye International du Valais, le duo met les gaz et se classe premier de son groupe. Leur rêve de faire une saison complète se couronne par une formidable réussite et ils remportent le trophée tant convoité: la Coupe Suisse Groupe N en rallye.

Double satisfaction pour le Team Rossoz-Cincotta puisque c'est la première fois qu'un équipage valaisan a l'honneur de remporter ce championnat.

Laetitia et Pascal Rossoz - photo: Anne-Lise Bérard

Prix d'encouragement, Chloé Marclay et Arnaud Tissières

Deux jeunes athlètes du CABV Martigny ont reçu un prix d'encouragement.

Chloé Marclay pour ces excellentes performances, à savoir la première place, sur 60m, sprint en salle, saut en longueur lors de championnats valaisans et son podium lors de la finale suisse sur 60m.

Arnaud Tissières pour son titre de champion valaisan obtenu lors de la tournée des cross.

Mérites culturels 2006

Guillaume Copt, champion suisse cadet Trombone, Clément Rausis, vice-champion suisse cadet Euphonium

Leur parcour est pratiquement identique. Ils sont tous les deux nés en 1990 et ils se sont illustrés lors de la même compétition, le concours national suisse des solistes amateurs, instruments de cuivre, le 21 avril 2006 à Willer. Cette compétition constitue un rendez-vous presque obligé dans l'année musicale pour les jeunes musiciens. Elle les incite à s'investir dans leur travail et elle est également une source de motivation bienvenue.

Guillaume est domicilié à Issert. Il est membre de la fanfare Edelweiss et de son école de musique. Il est également membre du BB Ambitus. En parallèle, il suit les cours d'instrument au conservatoire cantonal de Sion dans la classe de M. Pascal Emonet.

Clément est domicilié à Orsières. Il est aussi membre de la fanfare Edelweisss et de son école de musique. Il a rejoint en ce début d'année 2007 les rangs du Brass Band 13 Etoiles formation B. Son professeur d'instrument est M. Bernard Tornay.

Florian Alter, Guillaume Capt, Clément Rausis
photo: Anne-Lise Bérard

Florian Alter, violoniste, membre de l'UBS Verbier Festival Orchestra et de l'orchestre de chambre de Neuchâtel

A quatre ans, il commence sa formation musicale au conservatoire de Sion en classe de violon. Tour à tour, il est l'élève de M. et Mme Tibor Varga, Pierre Amoyal et Michaël Zuber. De 1991 à 1994, il décroche divers prix avec distinction au Concours Léopold Bellan à Paris et en 1992 le deuxième prix des jeunesses musicales. Il poursuit ses études au conservatoire de Genève puis au conservatoire de Neuchâtel. Il est alors l'élève de M. et Mme Corrado et Liliane Romano puis de Stefan Muhmenthaler. Il obtient en 1998, un certificat de fin d'études amateur de violon avec les félicitations du jury.

En 2001, il réussit le diplôme professionnel d'enseignement de violon à la Société suisse de Pédagogie musicale et en 2006 le diplôme de soliste au conservatoire de Neuchâtel.

En 2006, il est choisi comme membre de l'UBS Verbier Festival Orchestra. L'orchestre est constitué de 100 jeunes musiciens et musiciennes originaires de toutes les régions du globe. Il participe en novembre 2006 à la tournée annuelle de l'Orchestre, onze concerts programmés en Europe, en Asie et pour la première fois en Australie.

Commissions Jeunesse et sports
et Culture-Info,

Remaniement Parcellaire Orsières
Recherche de documents

Dans le cadre de la 32e et dernière étape du Remaniement Parcellaire d'Orsières, le Comité du RP a décidé l'élaboration d'une plaquette retraçant son histoire depuis les débuts en parlant de celui du Val Ferret supérieur, celui du Vallon de Champex, celui de Saleinaz-Caille et surtout celui du solde de la Commune.

A cet effet, pour illustrer de façon optimale cet ouvrage, il souhaite récolter toutes sortes de documents: textes, photos, histoires pouvant l'aider dans cette réalisation. Il traitera ces documents avec soin.

Par avance, il remercie ces précieux collaborateurs et les prie de prendre contact avec:

Raphy Formaz
Président du RP
Route de la Proz
1937 Orsières

Commission de rédaction de la plaquette

Budget 2007
de la commune d'Orsières

Le budget 2007 peut être qualifié de très bon même si pour cette année, celui-ci ne permet pas de financer les importants investissements mis en route.

En effet, sa marge d'autofinancement de Fr. 1'739'100.- est la plus élevée de ses dix dernières années. Cela est dû principalement à:

1. la maîtrise des charges dans tous les dicastères
2. l'arrivée dans les comptes communaux de la société FMS (Forces Motrices de Sembrancher) qui influence positivement le résultat dans le chapitre des redevances hydrauliques, de l'énergie gratuite ainsi que dans la revalorisation de l'énergie
3. l'augmentation au chapitre des finances des intérêts sur prêts et produits des actions et créances, influencée toujours favorablement là aussi par la nouvelle société FMS.

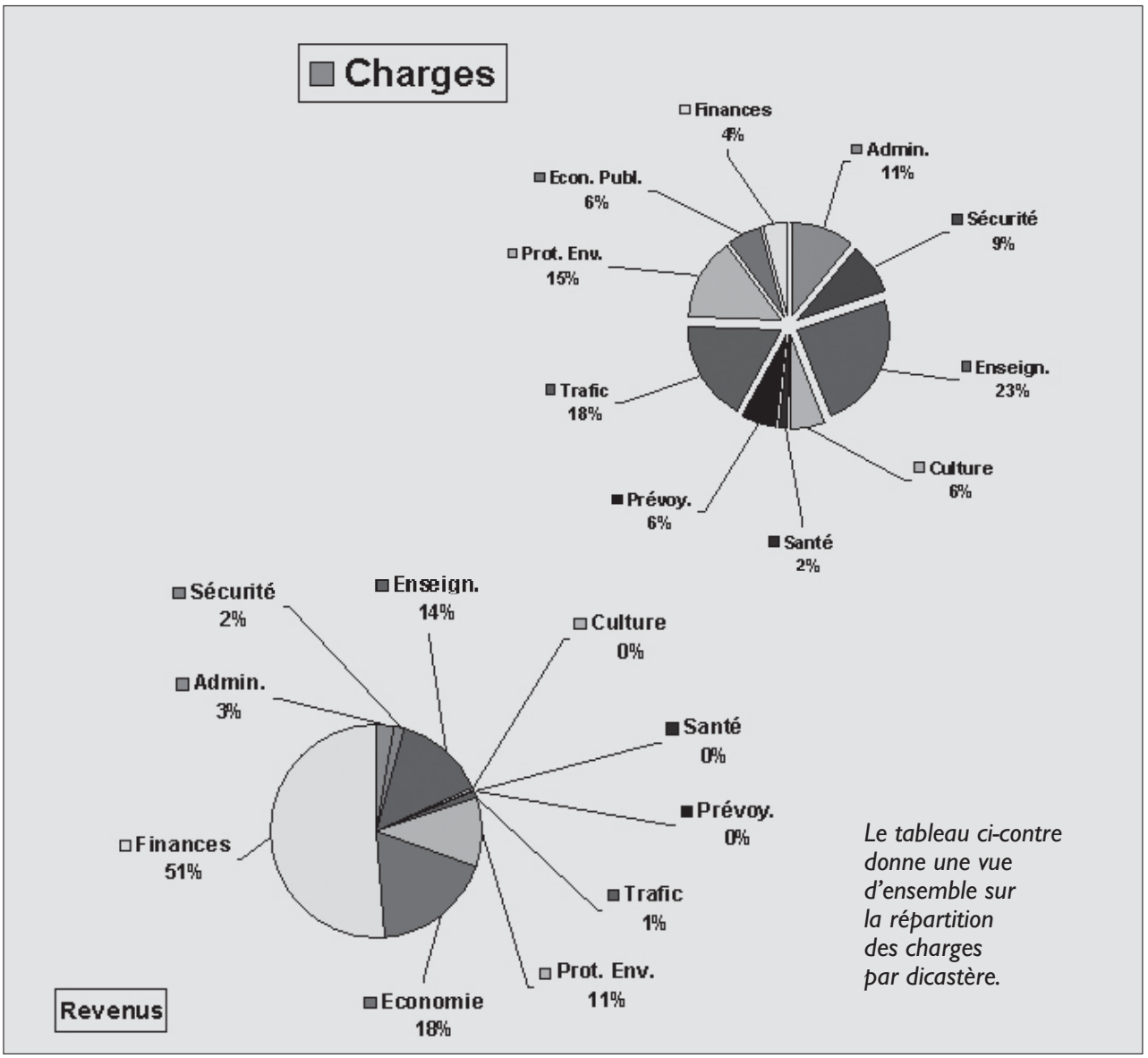

Le tableau ci-contre donne une vue d'ensemble sur la répartition des charges par dicastère.

Au chapitre des investissements, 2007 à 2009 seront des années importantes puisque des réalisations relativement conséquentes verront le jour.

Pour ce qui concerne 2007, les investissements programmés concernent:

- la transformation du bâtiment de l'école de Podemainge pour Fr. 1'500'000.-
- les routes cantonales, communales et réalisation de places pour Fr. 973'000.-
- la construction d'ouvrages de protection des avalanches à Issert pour Fr. 700'000.-
- le réseau d'eau et la suite de la pose des compteurs pour Fr. 454'000.-
- la transformation et la réalisation de bâtiments publics à La Rosière ainsi qu'à La Fouly pour un total de Fr. 310'000.-
- l'achat d'un véhicule du feu + équipement pour Fr. 240'000.-
- le réseau d'égouts ainsi que le PGEE pour Fr. 230'000.-
- l'étude de l'EMS multisites Bagnes-Orsières la Providence pour Fr. 150'000.-
- ainsi que divers autres investissements tels que places de jeux, éclairage public, machines T.P., R.P., déchetterie, couvert… pour un total de Fr. 532'000.-

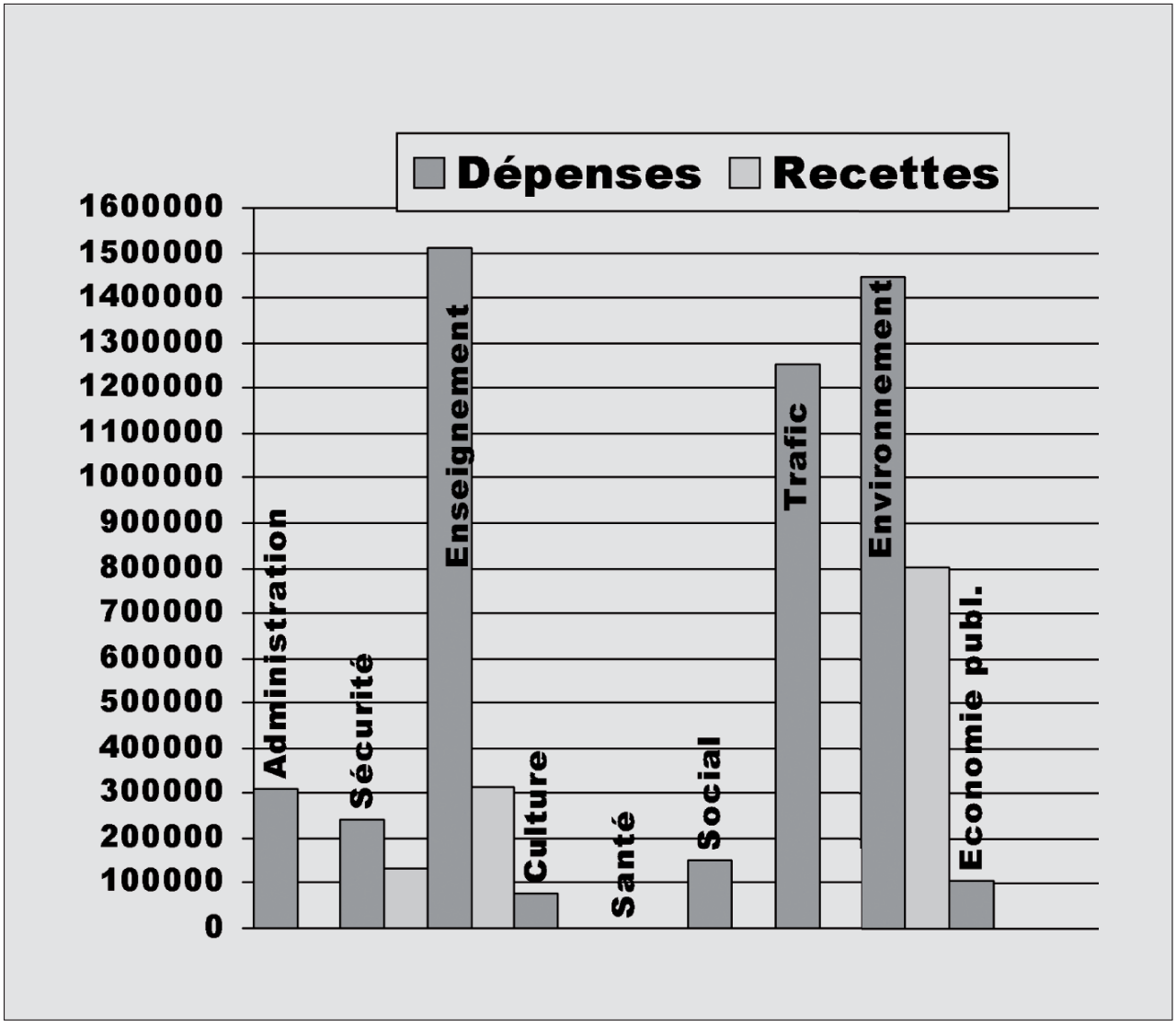

Volley-ball Club Orsières
Inauguration des nouveaux équipements
20 janvier 2007

F4, la toute nouvelle équipe
▼ photos: Alphonse Derbellay

Vote par correspondance
Nullité

Nous devons malheureusement constater qu'il y a, lors de chaque votation, de nombreux votes nuls :

- Feuilles de réexpédition pas signées
- Réception du vote après les délais
- Dépôt du vote dans la boîte aux lettres de la commune
- Vote regroupé dans une même enveloppe, etc.

Nous nous permettons donc de rappeler la législation en vigueur. Pour que votre vote par correspondance soit valable, vous devez respecter les points suivants :

Enveloppes officielles
- L'électeur doit utiliser les enveloppes de transmission et de vote officielles.
- Chaque votant doit utiliser sa propre enveloppe de transmission. Il n'est pas possible de regrouper les envois de plusieurs votants dans une seule enveloppe de transmission.

Feuille de réexpédition
- Vous devez obligatoirement apposer votre signature sur votre feuille de réexpédition.

Poster assez tôt
- Votre envoi doit parvenir à l'Administration communale au plus tard le vendredi précédant le scrutin. Pour cela, votre enveloppe de transmission doit être postée, au plus tard, le mardi par courrier B ou le jeudi par courrier A.

Dépôt de l'enveloppe à temps
- Si vous souhaitez déposer votre enveloppe de transmission à la commune, ce dépôt doit être effectué au plus tard le vendredi qui précède le scrutin, jusqu'à 17 heures. Les jours et les heures pendant lesquels ce dépôt est possible figurent sur les feuilles de réexpédition.

Dépôt de l'enveloppe dans l'urne officielle
- L'enveloppe de transmission doit être déposée, au secrétariat communal, dans l'urne officielle prévue à cet effet par l'administration communale. L'enveloppe déposée dans la boîte aux lettres de la commune est considérée comme vote nul.

Affranchissement correct de l'envoi
- L'affranchissement est à la charge du citoyen. L'enveloppe de transmission non affranchie ou insuffisamment affranchie doit être refusée par la commune.

L' administration communale

CREPA
Et l'homme créa le Mont-Blanc

Dans le cadre du programme transfrontalier Interreg, le CREPA a collaboré avec des homologues savoyards et valdôtains sur un projet intitulé «Et l'Homme créa le Mont-Blanc». Terminé en l'an 2000, il présentait six métiers qui ont construit à leur manière l'image de la région du Mont-Blanc, au travers de documentaires vidéo.

Ces derniers de 26 minutes chacun ont été diffusés sur les chaînes nationales des trois pays et ils ont finalement été rassemblés dans un coffret multimédia renfermant deux cassettes vidéos (avec trois film chacun) et une publication richement illustrée.

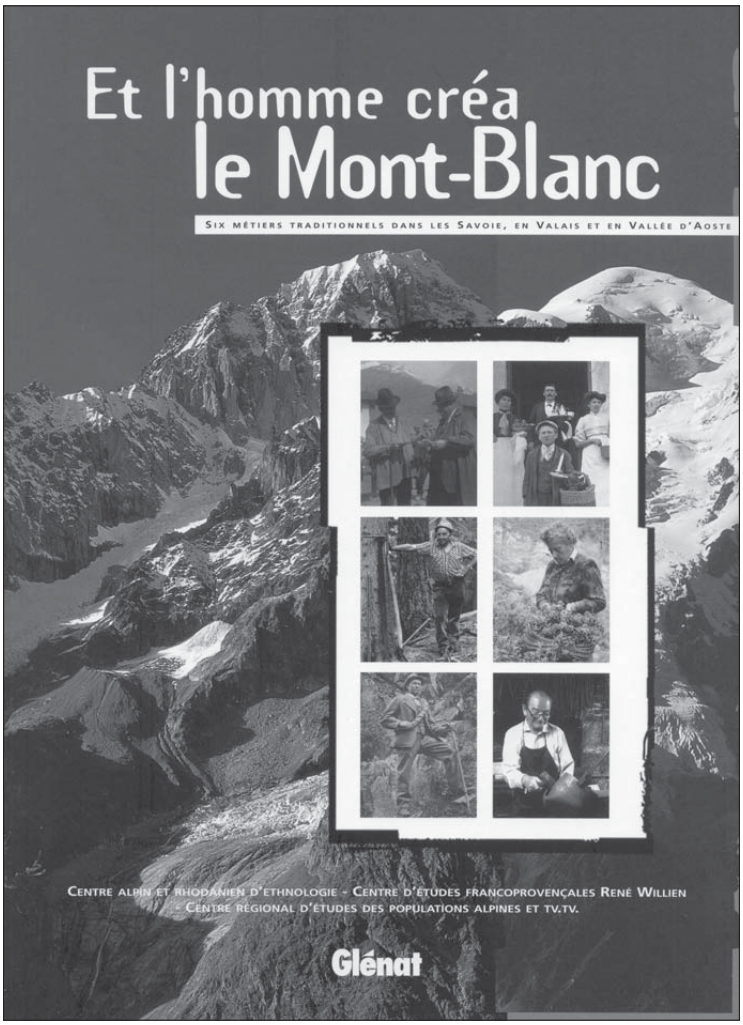

Edité par Glénat, ce coffret a trouvé un écho très favorable des côtés français et italien, mais est resté relativement anonyme de ce côté-ci de la frontière, faute d'une distribution efficace. Comme l'éditeur a décidé de supprimer ce titre de son catalogue, il s'est donc dessaisi du stock. Le CREPA a acquis 50 coffrets et il vous offre la possibilité de découvrir ou de redécouvrir les métiers de guide, d'hôtelier, de bûcheron, de marchand de bétail ou de maquignon, d'herborisateur et de fabricant de sonnailles, par le biais de nombreuses rencontres faites de-ci de-là autour du Mont-Blanc.

Vendu à l'origine Fr. 118.- l'unité, ce coffret sera vôtre pour seulement Fr. 30.-. N'hésitez pas, d'autant plus que le stock est limité!

Vous pouvez l'acquérir en écrivant au:
CREPA, Rue St-Honoré 1,
1933 Sembrancher,
en téléphonant au:
027 785 22 20
ou encore en envoyant un mail à:
crepa@netplus.ch.

A noter que la seconde partie, présentant des métiers au féminin (l'institutrice, l'ouvrière, la fromagère, la vigneronne), a été diffusée sur Canal 9 durant les dernières fêtes de fin d'année.

33e CNSQ
13,14 et 15 avril 2007, Orsières

450 solistes à Orsières

Depuis plusieurs mois, les fanfares Echo d'Orny et Edelweiss préparent activement le 33e Concours national des solistes et quatuors (CNSQ) qui se déroulera à Orsières, du 13 au 15 avril 2007. Une manifestation d'importance puisque plus de 450 solistes, les meilleurs de Suisse, se sont inscrits pour participer à cette édition. Les précisions de Michel Cretton, président du comité d'organisation: «La participation sera très fournie avec plus de 370 solistes individuels et 22 quatuors. Je relève avec plaisir l'engouement que suscite ce concours chez nous puisque plus de 30 musiciennes et musiciens d'Orsières se produiront devant leurs familles et supporters. Je profite de l'occasion pour inciter la population à venir soutenir tous ces jeunes lors de leurs prestations.

Je remercie d'ailleurs tous les Orsériens pour l'excellent accueil qu'ils ont réservé au carnet de fête de cette manifestation. Je remercie également les bénévoles qui ont répondu et qui répondront encore à nos sollicitations. Sans eux, rien ne pourrait avoir lieu.»

Le concert de gala

En dehors des concours eux-mêmes, l'événement de ce week-end consacré à la musique de cuivres sera le concert de gala du samedi 14 avril, à 20 h 30 à la salle polyvalente. Se produiront l'ensemble Ambitus et le Brass Band 13 Etoiles, deux formations qui comptent dans leurs rangs plusieurs musiciennes et musiciens orsériens. Créé en 2001, l'ensemble de cuivres Ambitus a déjà, malgré son jeune âge, vécu de beaux moments musicaux sous la baguette de Jean-François Bobillier. On citera notamment le titre de vice-champion suisse en 2e catégorie au championnat suisse des brass bands à Montreux en 2005. Ambitus est constitué essentiellement de musiciennes et musiciens de l'Entremont et du Bas-Valais.

Brass Band 13 Etoiles:
Champion suisse en titre, le Brass Band 13 Etoiles se produira à Orsières le samedi 14 avril, trois semaines avant sa participation au championnat d'Europe 2007 à Birmingham. Photo Christian Hofmann

Fondé en 1973, le Brass Band 13 Etoiles est, pour sa part, un ensemble de cuivres formé de musiciennes et musiciens sélectionnés parmi les meilleurs des fanfares valaisannes. Dirigé depuis 1977 par Géo-Pierre Moren, cet ensemble est l'un des plus titrés de Suisse puisqu'il a remporté à dix reprises le championnat suisse des brass bands, dont la dernière fois au mois de novembre 2006 à Montreux. Ce qui lui donne le droit de représenter la Suisse au prochain championnat d'Europe qui aura lieu les 4 et 5 mai à Birmingham (Angleterre). Il a aussi remporté d'innombrables concours en Suisse et en Europe (Swiss Open Contest, European Open Contest, Swiss Entertaiment Contest…), et a même décroché le titre de champion du monde des brass bands en 2005 à Kerkrade. De quoi assurer un concert de grande qualité.

Olivier Rausis

Ambitus: Comprenant plusieurs musiciennes et musiciens d'Orsières, l'ensemble Ambitus ouvrira le concert de gala du CNSQ.

Trois jours de concours

Le 33e CNSQ se déroulera donc les 13, 14 et 15 avril 2007, dans le secteur de la Retorderie.
Les solistes sont placés en trois catégories selon leur âge, les cadets (12 à 15 ans), les juniors (16 à 19 ans) et les seniors (20 ans et plus). Le concours est aussi ouvert aux quatuors qui ont le choix entre trois catégories (excellence, 1re et 2e).

Vendredi 13 avril, les éliminatoires débuteront à 9 h. Dès 17 h 30, finale des cadets.

Samedi 14 avril, les éliminatoires débuteront à 9 h. Dès 17 h 15, finale des juniors. Dès 20 h 30, concert de gala avec Ambitus et le Brass Band 13 Etoiles.

Dimanche 15 avril, les concours débuteront à 9 h. Dès 16 h 00, grande finale du championnat suisse.

Possibilité de se restaurer et de désaltérer sur place

Bibliothèque municipale et scolaire

«...Un livre doit être la hache qui brise la mer gelée en nous.» Franz Kafka

Romans

L'héritière de Churinga / Tamara McKinley
A la mort de son mari, Jenny hérite d'un domaine dans le bush autralien. La découverte de vieux journaux intimes lui révèle la triste vie des anciens propriétaires ainsi que de lourds secrets…

Les secrets sont éternels / Carlène Thompson

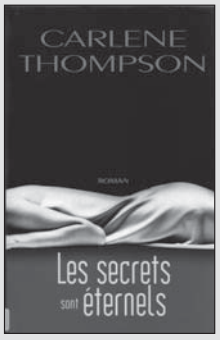

Juliana est retrouvée assassinée dans un hôtel désaffecté. Les uns après les autres, ces proches se sentent menacés. Qui se cache derrière le meurtrier ? Quels secrets le motivent ?

Le dernier templier / Raymond Khouny
Tess, brillante archéologue, assiste, impuissante à un pillage au sein d'un musée. Pour elle, les pilleurs ont un lien avec l'histoire des templiers. Seul Reilly, un agent du FBI, lui fait confiance. Ensemble, ils vont enquêter…
Une aventure rocambolesque, une belle histoire d'amour, un suspense habilement soutenu et un grand respect de la vraisemblance font de ce premier roman de l'auteur une réussite.

Documentaires

L'histoire suisse en un clin d'œil / Joëlle Kuntz

Par son livre, l'auteur nous aide à comprendre la Suisse à travers les étapes de sa construction. Elle relate les moments les plus marquants de son histoire, les événements qui ont forgé la culture et la politique de notre pays.

La construction de soi / Alexandre Jollien

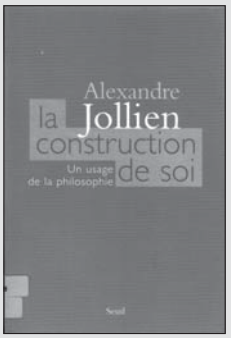

Sous forme de correspondance adressée à Dame philosophie, à quelques philosophes et à une jeune femme juive déportée à Auschwitz, l'auteur nous livre des paroles qui nous aident à conduire notre existence.

et encore pour les malvoyants…
Venez découvrir notre fonds de romans et documentaires à gros caractères et notre premier livre lu pour adulte:
Cette vie ou celle d'après
de Christian Signol

Fêtes de Pâques: **Fermeture de la bibliothèque du mercredi 4 avril 2007 à 18h au mardi 10 avril 2007 à 16h**

Ludothèque d'Orsières
Ludo Caribou

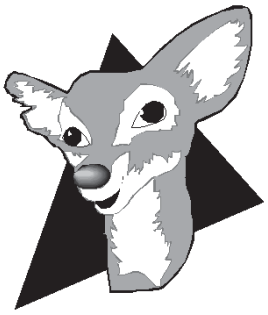

Horaire
Ouvert chaque
vendredi
de 16h à 18h.

Congés scolaires
Pâques: fermé vendredi 6 et 13 avril
Ascension: fermé vendredi 18 mai

Suggestions de jeu de société parmi les nouveautés 2007

Affaire de flair
Jeu d'action avec un groin magnétique.
Le chercheur de truffes enfile le groin de cochon pour chercher les précieux champignons. Quand il trouve le bon champignon et qu'il est collé à son groin, il doit le faire glisser dans la boîte. Mais attention à ne pas trop rigoler car le temps est compté!
Age conseillé: à partir de 5 ans
Pour 2 à 4 joueurs

Los Mampfos
Jeu familial humoristique de parcours et de mémoire.
Trois ânes trottent joyeusement sur la piste autour du moulin. Différentes cartes permettent de « gaver » ces bourricots avec des biscuits d'avoine de différentes couleurs. Chacun sait ce que chaque âne ingurgite, mais il n'est pas facile de tout retenir. Alors il va falloir parier secrètement sur les crottins qui vont sortir!
Age conseillé: 6 à 99 ans
Pour 2 à 6 joueurs
Durée: 15 à 30 minutes

Arthur à la recherche d'Archibald
Revivez l'épopée d'Arthur au pays des Minimoys
Dans la peau de l'un des quatre héros du film, vous partez à la recherche d'Archibald. Parcourez le royaume des Sept Terres… mais faites vite car M. le Maudit a décidé d'inonder le village.
Age conseillé:
à partir de 7 ans
Pour 2 à 4 joueurs

Dao
Jeu de stratégie et de placement.
Les règles sont simples: un plateau de jeu en bambou, quatre galets clairs et quatre galets foncés et c'est parti! Il faut réaliser une combinaison avec ses quatre pierres : une ligne, un carré ou une pierre aux quatre coins.
Age conseillé: à partir de 8 ans
Pour 2 joueurs: un contre un

Bourgeoisie
Bois de chauffage

Le service forestier, reconduit cette année l'action faite en 2006 pour le bois de feu en bûches de 25 à 50 cm. Pour toute commande de huit stères et plus, un stère est offert. Nous vous rappelons les différents assortiments disponibles:

Assortiment bois de feu résineux
Prix par stère

Longueur grue 3 à 6 m. à port de camion	Fr. 40.-
En bûches de 1 m. à port de camion	Fr. 60.-
En bûche de 25 à 50 cm. pris au hangar forestier	Fr. 80.-

Livraison à domicile
(Accès carrossable, min. 2 st.) Fr. 30.-
Pour le bois long, de 15.- à 30.- selon la distance et la quantité.

Prix par heure
Manutention
Mise en tas, etc. Fr. 60.-

Quelques rappels pour un rendement optimal de votre chauffage à bois:
Le bois conditionné en un mètre doit être stocké au minimum deux ans pour obtenir une combustion optimale.

Coupé, fendu, et mis sous abri ensoleillé et ventilé, le bois sèche plus vite et ce délai est ramené à un an.

Si vous avez la possibilité de stocker votre bois, commandez-le une année pour l'autre ou sinon faites-le au premier printemps.

Dans tous les cas, commandez votre bois au printemps afin de profiter de la bonne saison pour le séchage.

Les commandes peuvent se faire au bureau communal ou auprès du garde-forestier au 079 414 95 56.

Le garde forestier
Tissières Jean-Marc

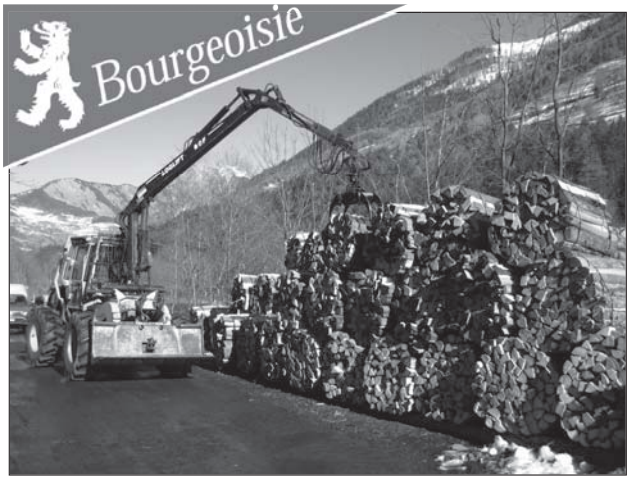

Orsières info

Le prochain Orsières info paraîtra **le 20 juin.**
Le délai pour la remise des textes est fixé **au 20 mai au plus tard.**

Rente de vieillesse
Année 2007

Les personnes qui ont atteint l'âge de la retraite ont droit à une rente de vieillesse.

Age de la retraite
Femmes:
l'âge de la retraite des femmes est fixé à 64 ans pour les classes d'âge de 1943 ou postérieures.

Hommes:
l'âge de la retraite des hommes est fixé à 65 ans.

Nouveaux bénéficiaires de la rente de vieillesse pour l'année 2007:
Les hommes nés en 1942
Les femmes nées en 1943

Naissance de la rente
Le droit à une rente de vieillesse prend naissance le premier jour du mois qui suit celui au cours duquel la personne assurée a atteint l'âge de la retraite.

Demande de rente
Les formules de demande de rente doivent être retirées auprès des caisses de compensation AVS et leurs agences (secrétariat communal). Il est conseillé de déposer la demande trois à quatre mois avant d'atteindre l'âge de la retraite. Attention: la rente ne vient pas automatiquement

Pour les bénéficiaires de rentes de survivants (veuf-veuve) ou d'AI, cette démarche ne doit pas être effectuée. En effet, une correspondance leur sera adressée par la caisse concernée en temps opportun (env. 1 mois à l'avance), par laquelle est communiquée la procédure à suivre.

Documents à présenter lors de la demande
1. Les certificats d'assurance AVS (époux-épouse)
2. Livret de famille

L'agent AVS se tient à votre disposition pour tous les renseignements qui pourraient vous être utiles.

Agence communale de la caisse cantonale de compensation – AVS
Jean-Paul Pouget

Formations terminées
Ont été oubliés dans le numéro de janvier:

Frédécic Rossoz
Ingénieur en génie civil

Willy Corthay
Brevet fédéral d'électromécanicien d'automobiles

Florian Alter
Diplôme de soliste au conservatoire de Neuchâtel

La rédaction d'Orsières-info leur exprime ses félicitations.

70 ans de mariage
Noces de platine

Augusta, née Gabioud, et Marcel Rausis fêtent leurs 70 ans de mariage.

Orsières, voilà 70 ans, le 26 avril 1937, qu'Augusta Gabioud et Marcel Rausis ont uni leurs destinées. Instituteur de formation, Marcel venait d'être nommé secrétaire-caissier de la commune d'Orsières, si bien que le jeune couple s'installa définitivement dans ce village, à l'abri de l'imposante église et de son majestueux clocher.

Augusta et Marcel ne restèrent pas longtemps seuls puisqu'en 1954, avec la naissance du cadet Piere-André, la famille regroupait dix enfants, cinq filles et cinq garçons. Aujourd'hui, âgés respectivement de 93 et 95 ans, Augusta et Marcel sont toujours bien entourés, leur descendance comptant 38 petits-enfants et 44 arrière-petits-enfants.

Dans sa jeunesse, Augusta effectua un apprentissage de couturière à Sion. Bien lui en prit, cette formation lui ayant été des plus utiles pour s'occuper de sa nombreuse famille, avec les joies, mais aussi les soucis et les peines inhérentes à cette lourde tâche.

Au bénéfice d'une santé de fer, Marcel a toujours été très actif et s'est dépensé sans compter pour la collectivité. Qu'on en juge: 38 ans de fanfare au sein de l'Edelweiss, dont 16 à la présidence; fondateur du FC Orsières en 1956, puis caissier, coach et supporter fanatique encore aujourd'hui; conseiller communal durant plusieurs années et vice-président de 1957 à 1960;

Augusta et Marcel Rausis

membre dévoué de la société de tir comme tireur, moniteur et président ; capitaine à l'armée durant la guerre de 39-45; 17 ans de présidence de la Diana d'Entremont, membre du comité cantonal durant douze ans et du comité romand pendant onze ans… Ajoutons à cette liste sa passion pour l'apiculture, le jardinage, le travail du bois, les marches dans la nature, le ski de fond, la chasse (plus de 60 permis de chasse à son actif) et vous aurez compris que Marcel Rausis n'aime pas l'inaction, surtout lorsqu'il se trouve dans son val Ferret.

Félicitations donc à Augusta et Marcel pour leurs noces de platine qu'ils fêteront bientôt dignement avec toute leur descendance.

L'Administration communale se joint à la famille Rausis pour adresser aux deux époux ses plus vives félicitations à l'occasion de cet anniversaire hors du commun. Elle se fait un plaisir d'exprimer son admiration pour cette longue vie de joies et de peines partagées, agrémentée d'une complicité toujours renouvelée qui s'est joué des embûches du temps, et formule ses vœux de santé et de bonheur pour qu'ils puissent passer encore de beaux jours entourés et choyés par leur nombreuse famille.

Plan de scolarité 2007-2008

Début de l'année scolaire	*Lundi 20 août 2007 le matin*
Congé hebdomadaire	*Mercredi après-midi et samedi entier*
Fin de l'année scolaire	*Vendredi 20 juin 2008 le soir*

VACANCES ET CONGÉS ANNUELS

Automne Toussaint	*du au*	*mercredi lundi*	*24.10.2007 05.11.2007*	*à midi le matin*
Saint-Nicolas	*du au*	*mercredi vendredi*	*05.12.2007 07.12.2007*	*à midi le matin*
Noël	*du au*	*vendredi lundi*	*21.12.2007 07.01.2008*	*le soir le matin*
Carnaval	*du au*	*vendredi lundi*	*01.02.2008 11.02.2008*	*le soir le matin*
Pâques	*du au*	*mardi lundi*	*18.03.2008 31.03.2008*	*le soir le matin*
Ascension	*du au*	*mercredi lundi*	*30.04.2008 05.05.2008*	*à midi le matin*
Fête-Dieu	*du au*	*mercredi vendredi*	*21.05.2008 08.06.2008*	*à midi le matin*

EMS d'Orsières
le jury a décidé

Après deux jours de délibérations, les 13 et 14 février derniers, le jury du concours de projet a décidé, à l'unanimité, d'attribuer le premier prix d'une valeur de Fr. 24'000.- au projet **N° 2 MARINELLA BELLA TCHI TCHI** élaboré par le bureau d'architecture Bonnard / Woeffray à Monthey.

Les critères du jugement suivants ont été appréciés par le jury : le concept général, la fonctionnalité, les qualités architecturales, l'économie du projet.

En finalité, il a proposé au maître de l'ouvrage La Fondation de la Providence de confier au lauréat précité la poursuite des études en vue de sa réalisation.

Vous trouverez ci-dessous et ci-contre la maquette du projet No 2 et la critique du jury.

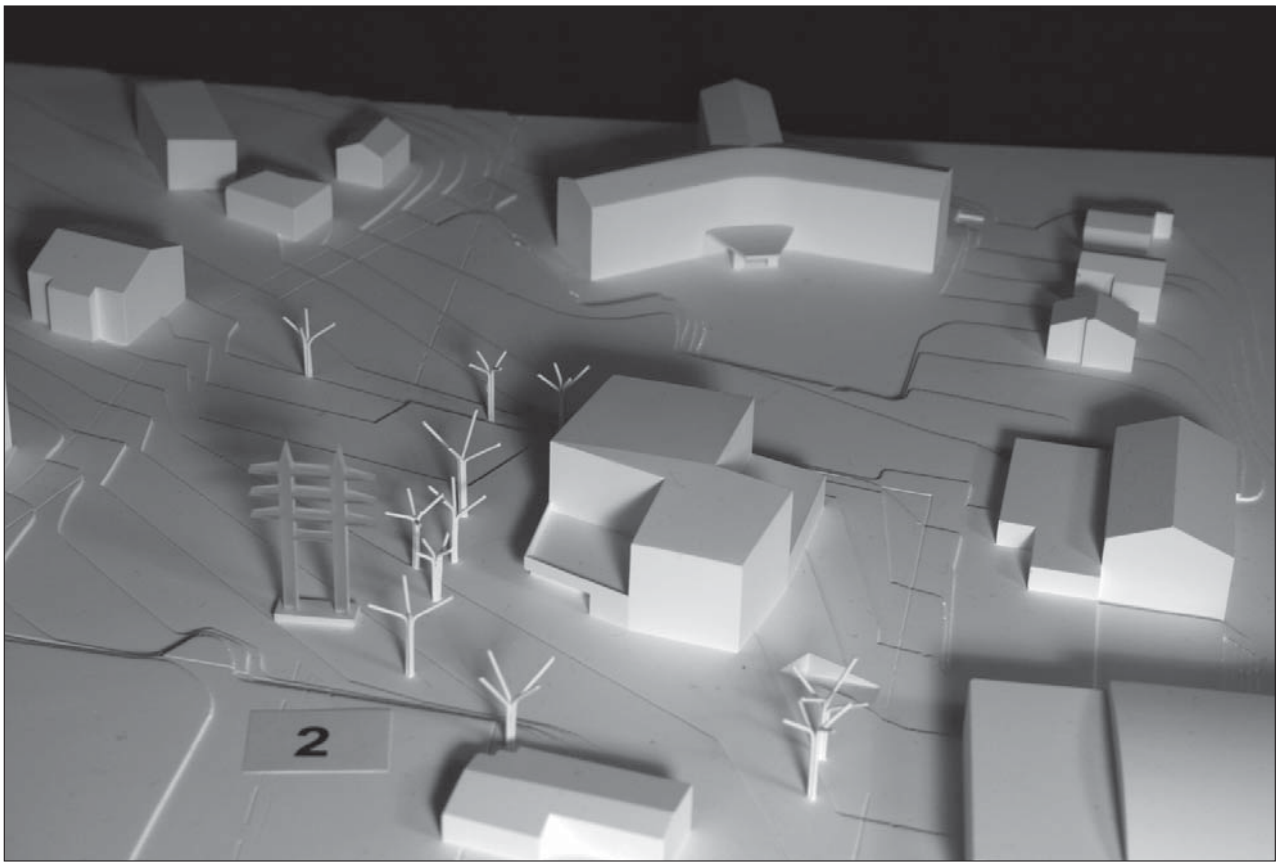

Projet N° 2: MARINELLA BELLA TCHI TCHI

1er Prix
Fr. 24'000. –
Auteur
Bonnard / Woeffray, Monthey

Collaborateurs
Andrea l'Allessandro, Julie Carron, Sylvain Dubail, Gaetan Evequoz, Konrad Scholz, Nuno Fereirra, Jean-Pierre Nihiner

Le projet se présente sous la forme compacte d'une grande maison positionnée à l'angle nord-est de la parcelle. Les angles sud-ouest et nord-est sont évidés, révélant une forme complexe en relation avec ses fonctions. L'échelle variée du projet proposé, allant de 1 à 4 niveaux établit des relations avec les constructions voisines aux volumes hétérogènes. Le bâtiment s'inscrit dans la topographie en rétablissant une pente douce, atténuant l'effet de plateau actuel du terrain de sport.

Le plan d'étage est organisé en deux ailes, autour d'un noyau de service, alternant l'orientation des chambres. Le parking, situé en aval du site, est relié de façon directe et lisible avec l'entrée de l'EMS. La volumétrie à facettes de l'édifice crée une relation convaincante avec le site. Les espaces communautaires du rez sont judicieusement orientés au sud-ouest et s'ouvrent sur le paysage ouvert des montagnes. De même l'UAT, située au rez-de-chaussée, est favorable à ce type d'accueil.

La position de l'unité de psychogériatrie à l'étage intègre une terrasse généreuse et permet un circuit continu avec les couloirs-séjours intérieurs. L'espace disponible pour l'extension et son principe judicieux, pouvant s'inscrire dans la même logique, enrichissent encore le parcours et les possibilités de déambulation. Lors d'une réalisation de cette extension, le fonctionnement du centre ne serait pas altéré durant les travaux. Le plan de la chambre permet une double orientation et ménage la privacité de l'espace du lit. La vie dans les étages est bien résolue, le rapport au paysage toujours présent.

En cas d'extension, la richesse volumétrique peut être altérée, il serait souhaitable d'envisager d'autres alternatives.

Jean-Maurice Tornay

Exposition des créations de Florentin Coppey

Photos et créations
«Une autre manière de voir»

Chez Art&Cuisines, rue du Levant 102,
Rond-point Brico Coop, 20 mètres à droite
Du samedi 10 mars
au samedi 31 mars 2007

Ouverture:
Du lundi au samedi
de 9h à 12h et 14h à 18h.
Dimanche fermé

Présence de l'artiste le samedi après-midi.

Clin d'œil
Carna 07

Les ours se sont pacsés!

La folie carnavalesque a tourné à plein régime dans le bourg d'Orsières. Les habitantes et habitants de la région ont su se lâcher et fêter comme il se doit le pacs des fanfares radicale et démocrate-chrétienne. Trois jours de joie et de bonne humeur au son des guggens et de l'orchestre Cyrille Berrard. Une chose est sûre : cette édition 2007 du Carnaval restera dans les annales et préfigure le renouveau d'une manifestation indispensable!

Le comité du Carna 07 adresse un tout **GRAND MERCI** au public, aux participants et à tous les bénévoles qui ont rendu possible ces trois jours de fête.

Retour en images sur un des temps forts de la manifestation : le cortège du dimanche après-midi.

Moment d'émotion pour nos heureux pacsés à l'heure d'ouvrir le Carnaval 2007.

Les ours n'ont qu'à bien se tenir : la relève est prête !

Quelle que soit la taille du chantier, le Conseil communal est prêt à le réaliser.

Retrouvez plus d'images du Carnaval sous www.gentianes.ch

Clou du cortège, la prestation des Part'a Botson a ravi la population.

Textes et photos: Joachim Rausis

Edité par
la commune
d'Orsières
Réalisé par
Design & Copy
Services

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2007

MAI

5	sa	Bal du Mai	Praz-de-Fort
6	di	Erection du Mai	Praz-de-Fort
11 et 12		JCO	Spectacle Yann Lambiel
17	**je**	**Ascension**	**Ire communion**
27	**di**	**Pentecôte**	

JUIN

7	**je**	**Fête-Dieu**	
16	sa	Fanfare Echo d'Orny	Bal
16	sa	FC Orsières	Journée des Juniors

JUILLET

20 au 22		FC Orsières	Tournoi populaire
31	ma	Fête Champêtre	Praz-de-Fort
31	ma	Fête nationale	Champex-Lac

AOÛT

1	**me**	**Fête nationale**	
		Marché: Flore et bien-être	Orsières
11	sa	Société du Progrès	Bal
15	je	Chapelle de Ferret	300e anniversaire
20 au 25		Tennis Club Orsières	Tournoi Populaire
25 et 26		Ultra-Trail	Tour du Mont-Blanc

photo Ire page: Alphonse Darbellay - Pont du Bourgeal